

## Libellé(s)



Aucun libellé renseigné

## Illustration(s)



## Localisation

**Adresse principale :** Place du Palais de Justice, NAMUR (Namur)

## Notice

Palais de Justice. A l'emplacement de la seconde résidence des comtes de Namur, alors tournée vers St-Aubain, appelée l' « Hôtel du Roi », lorsqu'elle devint palais des gouverneurs du comté et reconstruite en 1631 par Roussel, maître des ouvrages de maçonnerie du comté. Adaptation en palais de Justice au XIXe s. Restauration et agrandissement à la fin de ce même siècle par l'architecte provincial Boveroulle. Architecture fortement empreinte d'éléments Renaissance, pratiquement complètement renouvelés.

Ensemble en brique et pierre bleue formé de quatre ailes encadrant une cour rect. (fig. 352). Côté rue seul original. Façade à deux niveaux sur soubassement appareillé, de deux fois cinq travées de part et d'autre d'un avant-corps en forme de tour-porche à quatre niveaux de trois travées, moderne à dr. (fig. 353). Baies sous larmier à six jours au r.d.ch. et au 1er à la tour, à quatre jours au 1er des ailes et aux deux derniers niveaux à la tour. Cordons reliant seuils et linteaux. Chaînages d'angle harpés. Corniches moulurées, portées sur l'avant-corps par des

corbeaux en talon. Lucarnes à croupe ou à fronton alternativement triangulaire et courbe. Toitures d'ardoises à croupes et coyau.

Au centre de l'avant-corps, encadré de deux colonnes toscanes, portail monumental en plein cintre mouluré à clé et impostes saillantes, avec écoinçons à cartouches Louis XIII. A l'étage, haute porte inscrite dans une travée ionique à pilastres bandés. Faux chambranle à bossages un-sur-deux, accosté de deux ailerons à volutes rentrantes. Coiffant le tout, fronton double brisé à ressauts latéraux, formé d'un fronton cintré et d'un triangulaire, enserrant un amortissement aujourd'hui muet. Imposte et balcon du XIXe s.

Passage voûté d'ogives débouchant dans la cour pavée, bordée d'une galerie de neuf travées sur sept d'arcades en plein cintre moulurées sur colonnes galbées d'ordre toscan. Colonnade de l'aile d'entrée seule d'origine, mais restaurée académiquement. Etage éclairé de fenêtres à croisée avec encadrement saillant mouluré à crossettes, sommées d'un couronnement d'ailerons à volutes, couchés contre un amortissement central sommé d'une sphère. Cordons-larmiers moulurés reliant sommet des arcades, seuils et linteaux.

Au revers de la tour, arcade inscrite entre pilastres ioniques avec consoles portant un balcon peu saillant. A ce niveau, porte à traverse entre deux pilastres à panneaux qui soutiennent deux grosses volutes rentrantes sous faux attique. Corniche à ressauts, dominée par une lucarne à traverse sommée d'un fronton courbe et accostée d'ailerons.

F. COURTOY, « L'architecture civile ... », pp. 21-23 et « La rue du Chenil ou Chiene-ruwe », Namurcum, 1947, pp. 27-31.

## Détails complémentaires de la fiche

### Prospection

---

Prospection effectuée en 1975

### Publication papier

**Tome :** IPM - 5/2 (1975)

**Page(s) :**

- [IPM - 5/2 - Page 583](#)
- [IPM - 5/2 - Page 584](#)

### Code de la fiche

---

92094-INV-0597-01

### Autre(s) version(s) de la fiche

**Version(s) ultérieures :**

- [92094-INV-0597-02](#)